

Synthèse 5 : pièces 16a et 16b bibliographie DDA :

Evaluation des risques sanitaires : site de Wittelsheim, bilan des émissions au jour et en fond de mine

ERM France, 20 février 2003 mise à jour mars 2003

Source étude : Bibliographie/Extraits dossier 2015/Annexes 16a et 16b :

Auteur : SAMIR MAGNOUNI et FREDERIC HAMILTON, ERM FRANCE

Objet de l'étude, page 1 :

« ERM a été mandaté par la société StocaMine pour la réalisation d'une évaluation de l'impact sanitaire des fumées ou gaz rejetés pendant toutes les phases de l'incendie qui a démarré le 10 septembre 2002 dans le bloc 15 du centre de stockage souterrain.

La présente étude a été demandée par l'administration par arrêté préfectoral du 7 décembre 2002 à la société StocaMine pour évaluer l'impact sanitaire des émissions de l'incendie.

Les objectifs de la mission d'ERM sont de réaliser l'évaluation quantitative des risques sanitaires suite à l'incendie qui s'est déclaré dans le bloc 15 en distinguant la part de l'exposition :

- *Pour les populations avoisinantes*
- *Pour les employés de StocaMine en fond de mine.*

L'approche d'ERM comprend deux étapes.

Tout d'abord, réaliser un bilan des données existantes sur les rejets et leurs retombées afin d'avoir une bonne compréhension de l'état du site et de ses alentours. Ce rapport présente cette première étape et conclut sur les données complémentaires nécessaires pour réaliser l'évaluation de l'impact sanitaire.

Ensuite, une évaluation des risques sanitaires sera réalisée conformément à la méthodologie et les préconisations détaillées dans les guides suivants :

- évaluation des risques sanitaires liés aux substances chimiques dans l'étude d'impact des installations classées pour la protection de l'environnement, INERIS novembre 2001

- Guide pour l'analyse du volet sanitaire des études d'impact » de l'Institut de Veille Sanitaire février 2000. »

Conclusions page 36 et 37 du rapport final (16b) :

« Au jour :

En l'état actuel des connaissances et avec les hypothèses sécuritaires prises, cette étude montre que le risque lié aux substances émises à l'atmosphère suite à l'incendie dans le bloc 15 du centre de stockage de déchets est jugé acceptable pour les populations avoisinantes.

Au fond-Zone d'entrée d'air :

Les résultats montrent que la présence de dioxines et furanes à de faibles teneurs sur les murs/parements/toit dans la zone d'entrée d'air n'engendre pas de risque pour les personnes travaillant dans cette zone.

En l'état actuel des connaissances et avec les hypothèses sécuritaires prises, cette étude montre que le risque lié aux substances présentes dans la zone d'entrée d'air est jugé acceptable pour les employés pénétrant dans cette zone.

Au fond- Zone de retour d'air :

Les résultats montrent que la présence de dioxines et furanes à de faibles teneurs sur les murs/parements/toit dans le bloc 15 et dans le retour d'air peut engendrer des risques pour les personnes pénétrant dans cette zone contrôlée.

En l'état actuel des connaissances et avec le risque lié aux substances présentes dans le bloc 15 et dans le retour d'air suite à l'incendie est jugé inacceptable pour les employés pénétrant dans cette zone.

Le bloc 15 et la zone de retour d'air sont des secteurs actuellement condamnés où l'accès est contrôlé et des mesures de protection individuelle imposées. Des mesures de nettoyage seront prises par StocaMine en fonction des futures activités dans ces zones. »